



## Edito

Au terme de cette année 2016, au nom de l'équipe municipale et en mon nom propre, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse dès à présent pour 2017 tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour vous-mêmes et pour vos proches.

À cette occasion, je veux tout d'abord remercier nos employés communaux dont le travail et l'implication au quotidien sont indispensables au bon fonctionnement de notre commune. Je leur exprime ici ma reconnaissance pour leur engagement auprès de nos administrés.

Ma gratitude va également à nos associations et à nos bénévoles, tout particulièrement à ceux très impliqués dans les temps d'activités périscolaires dont l'organisation, qui n'a pas forcément été évidente à mettre en place au départ, permet de proposer à nos enfants des activités variées qui, je l'espère, et c'est bien en tout cas l'objectif, leur permettront de s'épanouir pleinement.

Un bilan sera fait en fin d'année scolaire pour recueillir les avis des enfants et des parents afin de mieux cibler quelles

activités nous reconduirons à la rentrée prochaine.

Je veux enfin remercier l'ensemble des élus de l'équipe municipale qui, par leur engagement et leurs précieux conseils, ont à cœur de servir nos concitoyens et de faire évoluer positivement leur cadre de vie.

2016 nous aura permis de voir l'achèvement des travaux de la station d'épuration (enfin !) avec maintenant un équipement fonctionnel qui permettra d'accueillir de nouvelles constructions dans la commune.

Le projet de liaison avec l'aqueduc des Sources avance bien puisque nous avons déjà pu signer deux conventions, l'une relative à une servitude de passage de la canalisation avec un propriétaire privé, l'autre avec la commune du Bessat : la réalisation et l'entretien de cette canalisation destinée à garantir l'alimentation en eau potable de notre commune en seront ainsi facilités. Nous en sommes actuellement à la phase de consultation des entreprises pour les travaux.

Au niveau communautaire, le dossier relatif au transfert de compétences suite à la loi NOTRe pour lequel la Communauté de Communes des Monts du Pilat a dû mettre en confor-

mité ses statuts a reçu un avis favorable de la part de la commune de Tarentaise. Vous trouverez dans ce bulletin des informations relatives à la prise de compétences nouvelles par la CCMP et je reste, bien entendu, à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez.

Deux temps forts vont rythmer le premier semestre de l'année 2017. Tout d'abord l'élection présidentielle les dimanches 23 avril et 7 mai, puis les élections législatives les dimanches 11 et 18 juin.

Vous le savez, voter est un devoir. Mais c'est surtout un acte citoyen. N'oublions pas que les générations qui nous ont précédés se sont battues pour en obtenir le droit et, qu'encore aujourd'hui, des peuples luttent pour le conquérir.

Toutefois pour pouvoir voter, encore faut-il être inscrit. Si vous avez récemment emménagé dans notre commune, il est encore temps de vous y inscrire. Retrouvez les modalités dans les pages suivantes.

*Joyeuses fêtes à toutes et à tous !*

Le Maire  
Evelyne ESTELLÉ

# Intercommunalité

## Le point sur les transferts de compétences à la CCMP

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite loi NOTRe impose certains transferts de compétences (compétences obligatoires, optionnelles et facultatives) des communes membres vers les communautés de communes et les communautés d'agglomération.

Ces transferts doivent se faire de façon progressive entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 1<sup>er</sup> janvier 2020. À noter que le Préfet peut sanctionner les Établissements Publics de Coopération Intercommunal (EPCI) qui ne se mettraient pas en conformité, en leur imposant d'exercer la totalité des compétences optionnelles.

De ce fait, la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP) doit mettre en conformité ses statuts avant le 31 décembre 2016.

La loi fait la différence entre trois types de compétences :

- ◆ les compétences obligatoires,
- ◆ les compétences optionnelles,
- ◆ les compétences facultatives.

Si le terme d'« *obligatoire* » n'appelle pas d'explication particulière, la différence entre « *optionnelle* » et « *facultative* » est moins évidente. La loi NOTRe prévoit (Code Général des Collectivités Territoriales, art.L5214-16) qu'une communauté de communes doit exercer « *en lieu et place des communes* » au moins trois compétences parmi un groupe de neuf dites « *optionnelles* » (allant de la protection de l'environnement à l'action sociale en passant par la voirie et les équipements sportifs). Mais les élus peuvent aller plus loin et transférer davantage de compétences « optionnelles » et également des compétences « facultatives ».

Les élus de la CCMP se sont réunis à plusieurs reprises pour réfléchir à des prises de compétences nouvelles.

### Les compétences obligatoires

◆ **Aménagement de l'espace.** Conduite d'actions d'intérêt communautaire, SCOT ainsi que PLU à condition que ce ne soit pas refusé par trop de communes de la CCMP,

◆ **Développement économique.** Actions prévues dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

◆ **Environnement.** Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés,

◆ Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,

◆ Assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

◆ Eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.



### Les compétences optionnelles retenues

◆ Protection et mise en valeur de l'environnement,

◆ Politique du logement et cadre de vie,

◆ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire,

◆ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire (mise en place et animation d'un réseau de lecture publique communautaire),

◆ Action sociale d'intérêt communautaire,

◆ Création et gestion des Maisons de service au public.

### Les compétences facultatives retenues

◆ **Aménagement de l'espace.** Gestion du droit des sols

◆ **Actions de développement économique.** Construction, gestion des ateliers relais communautaires, soutien technique et financier à la création ou au développement d'hébergement ruraux de loisirs, soutien à l'immobilier d'entreprises et accompagnement financier dans le montage de projets d'entreprises,

◆ Actions de développement touristique : actions de promotion, animation, équipements



touristiques, petit patrimoine,

- ◆ Technologies de l'information et de la communication,
- ◆ Contractualisation avec le département de la Loire, la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État ou autres collectivités pour des politiques de développement intercommunal,
- ◆ Études permettant la prise de compétences nouvelles.

Le conseil communautaire, dans sa séance du 18 octobre dernier, a approuvé à l'unanimité les nouveaux statuts incluant l'ensemble des compétences ci-dessus.

Cette modification statutaire sera effective si les conditions de majorité qualifiée sont réunies, à savoir deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci ou la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant les deux tiers de la population.

Les communes membres doivent si possible délibérer dans les deux mois (avant le 20 décembre 2016) afin d'obtenir un arrêté préfectoral avant le 31 décembre 2016.

Le conseil municipal de Tarentaise a délibéré favorablement le 10 novembre dernier pour ces modifications des statuts de la CCMP.

Evelyne ESTELLÉ

## Transfert de charges concernant le réseau de lecture publique communautaire

La nouvelle remontée de compétence envisagée par la CCMP concernant le réseau de lecture publique communautaire propose la répartition suivante entre la CCMP et les communes membres :

Les communes conservent une partie de la compétence : l'accueil du public, la gestion des personnels et des équipements dédiés, leurs politiques culturelles spécifiques aux bibliothèques.

La CCMP vient participer à ces politiques en constituant un fond documentaire pour l'intercommunalité et les communes et en réalisant une mise en réseau (informatisation, formation, coordination, animation, soutien aux bénévoles).

Par ailleurs, la commune de Saint-Genest-Malifaux, ouvrant prochainement sa médiathèque municipale, recrute à temps partiel un agent de catégorie B, et propose de mettre cette nouvelle recrue à disposition de la CCMP à 50% pour mettre en place ce service.

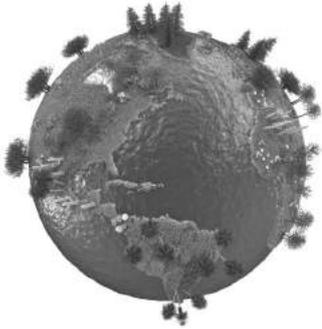
Les élus ont souhaité connaître les incidences financières du transfert de charges lié à la prise de cette nouvelle compétence. La commission locale des charges transférées (CLECT) constituée de représentants de chaque commune s'est donc réunie le 11 octobre dernier pour évaluer le coût du transfert des charges de ce service afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par les EPCI aux communes membres.

Après débat, la CLECT a retenu à l'unanimité un transfert de charges à :

- 1.50 €/habitant pour les communes équipées d'une bibliothèque
- 1.12 €/habitant pour les communes sans ce service

Le coût pour la commune de Tarentaise s'élèverait à 690 €, ce qui représente une augmentation d'environ 200 € par rapport à l'année 2016. Cette future dépense a été approuvée par les membres du conseil municipal.





## Environnement

Comme vous avez pu le lire dans les précédents *Bref Infos*, doit être construite prochainement une liaison avec l'aqueduc des Sources qui passe dans le Grand-Bois et recueille l'eau de drains appartenant à la ville de Saint-Étienne.

Nous avons en effet passé pour cela une convention avec Saint-Étienne dès l'année 2012.

Trois tracés possibles ont été envisagés à l'époque et le conseil municipal a fait en 2013 le choix d'un tracé traversant rapidement le Furan pour continuer dans des prés situés dans la commune du Bessat.

Une enquête publique a alors été lancée à l'issue de laquelle il est apparu que ce tracé présentait beaucoup d'inconvénients, en raison notamment de son passage sur une grande longueur dans des zones humides et de l'opposi-

tion de certains propriétaires à ce que nous passions dans leurs terrains.

La réflexion a donc dû reprendre et c'est finalement un autre tracé qui a été choisi et validé par le conseil municipal du 29 septembre dernier.

Ce tracé, après avoir traversé des terrains appartenant à la ville de Saint-Étienne, suit un chemin rural partagé entre les communes du Bessat et de Tarentaise et bordé de part et d'autre par des bois appartenant à Madame Bernou de Rochetaillée.

Après avoir traversé le Furan, le tracé remonte ensuite jusqu'à la route des Palais, la traverse et longe enfin la route des Sagnes jusqu'au réservoir qui recueille déjà les eaux des sources destinées à notre consommation.

Lors de la même séance du conseil municipal, deux conventions ont été approuvées, l'une avec le Bessat, l'autre avec madame Bernou de Rochetaillée. Grâce à ces conventions, nous n'aurons plus besoin de déclaration d'utilité publique : assurément une complication de moins.

Louis BESSON

## Pas de lingettes dans les toilettes !

Et pourquoi donc ? Eh bien, parce que cela entraîne trop de problèmes de canalisations bouchées. Et si vous ne le voyez pas directement, sachez que cela se produit dans votre assainissement individuel si vous en avez un ou dans le réseau d'assainissement collectif de la commune si vous y êtes relié.

Vous ne le croyez pas ?

Sachez qu'au Canada, les dégâts causés par les lingettes humides jetées dans les toilettes coûteraient aux contribuables la somme de 250 millions de dollars par an. Sachez aussi qu'à Londres, en 2013 et en 2014, le système d'égouts a failli être paralysé pour cause de bouchons causés par des lingettes qui s'étaient agglomérées. Et n'oubliez pas que les frais liés aux débouchages sont forcément répercutés sur votre facture d'assainissement.

Mais, me direz-vous, nous ne sommes ni au Canada, ni à Londres, mais chez nous, dans un petit village. Eh bien, ici aussi, les lingettes dans les égouts posent des problèmes. Ici aussi, à Tarentaise, elles s'agglomèrent et forment des bouchons, en particulier aux croisements, là où un égout en rencontre un autre. Et c'est tout un problème pour rétablir la bonne circulation des eaux usées.

Les lingettes ont été utilisées au début uniquement pour nettoyer les fesses des bébés et elles étaient jetées à la poubelle avec les couches sales, mais aujourd'hui de plus en plus d'adultes les utilisent et,



hélas, les jettent ensuite dans les toilettes comme le papier hygiénique sans plus réfléchir.

Or, même si elles sont biodégradables, il faut un certain temps (certainement plus d'un mois) avant cette dégradation et le temps qu'elles passent dans les conduites d'eaux usées est évidemment infiniment plus court. Conclusion : elles n'ont pas le temps de s'y dégrader et elles s'y accumulent et finissent par boucher les canalisations.

Alors, un petit geste civique : ne jetez plus de lingettes dans les toilettes, jetez-les dans les ordures ménagères.

Si vous avez Internet, n'hésitez pas une seconde et rendez-vous sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=gp2xdhO4XUK>

Louis BESSON

# Les énergies dans les bâtiments communaux



Voici le bilan de l'évolution des consommations et dépenses (toutes énergies).

♦ On constate une diminution des consommations en 2015 par rapport à 2014 (-20%).

♦ La facture diminue également de 20 % malgré une légère augmentation du coût de l'électricité car on observe une diminution importante du coût du fioul.

## Le bilan par énergies :

♦ Répartition des dépenses en € : fioul 33.72 % électricité 66.28 %.

♦ Répartition des consommations en kWh : fioul 53.46 % électricité 46.54%.

La commune consomme presque à part égale l'électricité et le fioul.

Cependant la part des dépenses liée à l'achat d'électricité est plus importante.

## Le bilan par bâtiment :

♦ station de pompage : 9 875 kWh

♦ mairie : 22 139 kWh

♦ garage communal : 258 kWh

♦ école : 58 329 kWh

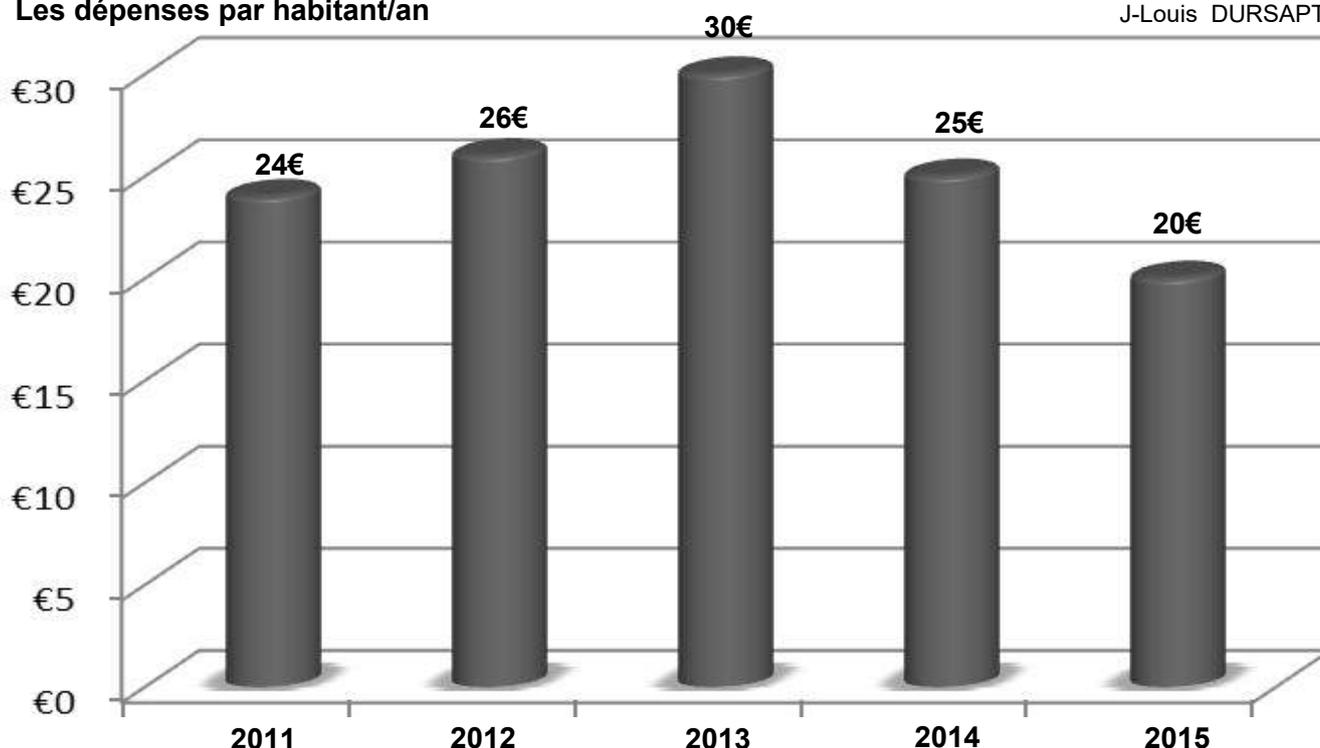
## Les actions à prévoir pour diminuer les consommations

La chaudière de l'école est ancienne. Il faudra un jour ou l'autre envisager son remplacement. Sa performance énergétique n'est pas optimale car son rendement se détériore d'année en année. De plus les chaudières actuelles sont beaucoup plus performantes. Une réflexion serait à mener concernant un éventuel changement d'énergie.

- Calorifuger la totalité des tuyauteries
- Programmer la VMC
- Réduire les surfaces vitrées derrière les radiateurs
- Renforcer l'isolation des combles

## Les dépenses par habitant/an

J-Louis DURSAPT



Années	Consommation kWh	Dépenses globales	Dépenses par habitant	Nombre d'habitants
2011	111 413	10 697 €	24 €	450
2012	112 620	11 751 €	26 €	450
2013	131 774	13 552 €	30 €	449
2014	112 916	11 393 €	25 €	451
2015	90 601	9 118 €	20 €	448

# Affaires scolaires

## Des nouvelles de l'école du Sapin Géant

### Les activités dites du «Temps Peillon».

Au printemps, un bon nombre d'enfants de l'école accompagnés de Gaby Blachon se sont exercés au jardinage avec un certain succès, dans le cadre du temps périscolaire dans un jardin créé à côté de la cour.

Au début de l'année scolaire est venu le moment de la récolte et, toujours dans le cadre des activités cette fois aidés de Muriel et Marianne, ils ont ramassé les légumes, les ont épluchés et coupés, le tout a été cuit à l'extérieur.

Et mercredi 14 octobre dans le cadre de la semaine du goût, petits et grands ont dégusté à l'heure de la récréation une délicieuse soupe aux légumes bien frais et, surprise, beaucoup sont venus chercher du rab. Qui a dit que les enfants n'aiment pas la soupe ?

Toujours dans le cadre de cette semaine du goût, les petits ont eu des ateliers autour des 5 sens et ont eu l'occasion de goûter des mets différents de ceux qu'ils ont l'habitude.



## Cantine

Comme nous l'avons annoncé, dans notre précédent Bref, nous avons été amenés à changer de prestataire, et c'est le groupe Elior qui a été retenu. Les livraisons se font en liaison froide garantissant un meilleur goût des aliments. Et les enfants ne s'y sont pas trompés, les appétits sont meilleurs, bien moins de reste dans les assiettes. Cette décision a entraîné l'acquisition d'un four de remise en température et nous envisageons de renouveler progressivement le matériel.

Michèle PEYRON



## Temps d'Activités Périscolaires (TAP)



### L'atelier Yoga

Une nouveauté pour les activités périscolaires à la rentrée avec un atelier yoga animé par Jean Pierre Laurendon de Cap Oxygène. Cette proposition a eu un vrai grand succès. Les parents ont tout de suite vu l'intérêt pour leurs enfants de l'initiation à cette pratique. Certains avaient même peut-être rêvé les voir devenir zen jusqu'à la fin de l'année... c'est pas encore gagné, mais ça viendra sans aucun doute.

### L'atelier lecture

Tout nouveau aussi la co-animation d'un atelier lecture jeux pour les maternelles.

Avec la participation de l'association Tarentaise Jeux et la bibliothèque, les enfants ont un lundi tous les 15 jours un beau temps de lecture dans un espace nouvellement aménagé à l'école et un autre temps pour faire des jeux de société. A noter que l'équipe de bibliothèque s'est enrichie d'un bon nombre de nouveaux bénévoles qui permettent une belle mobilisation auprès des enfants.

Les autres lundis, ils fabriquent tout au long de l'année, une boîte de jeux qu'ils emporteront chez eux.

Les activités danse africaine et théâtre ont repris comme l'an dernier



**L'atelier informatique** avec la réalisation d'un jeu a débuté aussi avec un bon nombre d'inscrits passionnés, des futures vocations .. peut être ..

Il est à noter que la participation à ces ateliers est une démarche volontaire de la part des enfants et de leur famille.



**L'atelier environnement** a démarré à l'automne avec la réalisation, cette année, d'hôtels à insectes, un pour chacun des enfants inscrits et un grand pour le jardin de l'école.



# Parc du Pilat

## Du nouveau pour vos déplacements

Depuis la rentrée, de nouvelles lignes de bus desservent le Pilat.

Pour aller faire ses courses, rendre visite à des proches ou aller au travail, prendre le bus est une solution de plus en plus facile.

Depuis les communes des Monts du Pilat :

**La ligne 102** entre Bourg Argental - St Julien MM - Colombier - Tarentaise - le Bessat - St Etienne

**La ligne 119** entre Jonzieux - Marlihes - St Genest - Planfoy - St Etienne

**La ligne 128** entre Bourg Argental - St Julien MM - St Appolinard - Maclas qui relie désormais la gare de Saint Clair du Rhône

**La ligne 122** du TIL entre Annonay - Bourg Argental - St Etienne

Et depuis Annonay, le réseau BABUS et ligne 75 pour la correspondance avec Lyon

Toutes les informations pratiques sur Loire.fr

### Co-voiturage

[www.covoitoura.eu/communautes/covoiturations/pilat](http://www.covoitoura.eu/communautes/covoiturations/pilat)

[www.covoiturage-loire.fr](http://www.covoiturage-loire.fr)

### Autopartage entre particuliers

[www.ouicar.fr](http://www.ouicar.fr)

[www.buzzcar.com](http://www.buzzcar.com) - [www.livop.fr](http://www.livop.fr)

Egalement un calculateur d'itinéraires pour organiser vos transports sur plusieurs réseaux entre Vienne / Lyon / St Etienne / Annonay : [www.oura.com](http://www.oura.com)



## Nos forêts le valent bien !

Vous êtes propriétaires d'une parcelle forestière ?

Le Parc du Pilat s'est engagé dans une opération expérimentale intitulée Sylv'ACCTES, qui propose d'apporter une aide financière aux opérations de gestion sylvicole déficitaires.

Autant pour les forêts privées que publiques, l'objectif vise à insuffler des itinéraires sylvicoles vertueux :

- ◆ maintenir des structures irrégulières pour les sapinières,
- ◆ orienter les peuplements de Douglas vers une régénération naturelle,
- ◆ intégrer 20 % de feuillus dans les plantations de résineux
- ◆ remettre en gestion les taillis de feuillus pour produire du bois d'œuvre.



La Région Auvergne-Rhône-Alpes consacre pour cela une enveloppe financière.

N'hésitez pas à contacter le Parc du Pilat pour plus d'informations et pour être dirigé vers les bons interlocuteurs.

Contact : Mehdi Becuwe, animateur de la charte forestière Pilat - 04 74 87 52 01

# Parc du Pilat

## De nouveaux services gratuits pour les associations du Pilat

Vous recherchez un outil simple pour gérer vos adhérents, suivre leurs cotisations, proposer une billetterie en ligne, susciter des dons, voire organiser une campagne de crowdfunding pour un projet particulier.

Grâce au partenariat que le Parc du Pilat a conclu avec la plateforme HelloAsso, toutes les associations du Pilat, quels que soient leurs tailles et leurs domaines d'activité, ont accès à l'ensemble de ces services, et cela gratuitement. Aucune connaissance technique spécifique n'est nécessaire, le tout se fait en ligne, avec des solutions entièrement sécurisées.

Le Pilat compte plus de 1000 associations. Elles créent du lien entre les personnes, animent le territoire, portent des dynamiques et créent des emplois. En cela elles jouent un rôle majeur dans l'économie sociale et solidaire du Pilat. Elles mériteraient bien des services à la hauteur de ces enjeux !

Plus d'informations sur HelloAsso.com et auprès du Parc du Pilat 04 74 87 52 01.



## Smag, un réseau d'énergie « intelligent » en milieu rural, est-ce possible ?

Aux Haies, commune dotée de la première centrale villageoise photovoltaïque de France, le Parc du Pilat est impliqué avec une dizaine de partenaires dans une expérimentation de recherche appliquée : Smag, pour SmartGrid dans les Parcs naturels.

Aujourd'hui, le système fonctionne, mais quel serait le comportement des réseaux électriques avec une production à plus grande échelle ?

La Commune des Haies, le Parc du Pilat, la SAS Centrales villageoises de la Région de Condrüeu, Enedis (ex.ERDF) Rhône-AlpénergieEnvironnement, mais aussi l'école d'ingénieur Grenoble INP, Hespul - espace info-énergie du Rhône, le Syder (Syndicat d'électricité du Rhône), Atos Worldgrid et Nexans cherchent à adapter et améliorer les méthodes et les outils pour faci-

liler l'arrivée sur le réseau électrique d'énergie renouvelable produite en milieu rural.

En effet, les panneaux répartis sur les toits du village produisent de l'électricité en quantité non négligeable et pas forcément au même moment que les pics de consommation, ce qui pose des questions nouvelles pour sa diffusion sur un réseau électrique rural (basse tension). Les partenaires travaillent donc pour optimiser la gestion des réseaux électriques et mieux adapter la consommation électrique locale au regard de la production.

Des technologies innovantes comme les compteurs communicants, une plateforme de suivi de consommation, le pilotage d'onduleurs, un transformateur avec régleur en charge sont mobilisées.

La recharge du nouveau véhicule électrique municipal va permettre de consommer, sur place et aux heures ensoleillées une



partie de l'électricité produite.

La participation des habitants-consommateurs du village sera une des clefs du succès, notamment avec des incitations à consommer au bon moment (principe heures pleines-heures creuses).

Une dizaine d'actions vont ainsi être expérimentées aux Haies jusqu'à fin 2018. Avec l'aide financière de l'Union européenne, Smag, est le premier démonstrateur Smart Grid en milieu rural.

Plus d'informations sur : [www.centralesvillageoises.fr/web/guest/projet\\_smag](http://www.centralesvillageoises.fr/web/guest/projet_smag)

# Activité professionnelle

## Pierre Delolme, entrepreneur

Dans la poursuite de notre tour de l'activité économique de notre village, nous avons rencontré Pierre Delolme, enfant du pays depuis toujours, qui n'a pas encore atteint la quarantaine.



L'entreprise a été créée en 2009, avec le statut d'EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) dans un contexte de crise et donc une période peu favorable, ce qui a pu inquiéter Pierre à l'époque, mais ne l'a pas dissuadé.

Pierre, après une formation en DUT Génie civil sur 2 ans à Grenoble, avec option travaux en montagne, a travaillé dans deux entreprises comme chef de chantier, ce qui lui a permis d'apprendre le métier et d'acquérir une expérience tant au niveau technique, qu'au niveau gestion. Les chantiers réalisés étaient es-

sentiellement des travaux d'adduction d'eau potable, d'assainissement collectif, d'aménagement routier, de stations d'épuration, et de bassins d'orage (rétention d'eau de pluie).

Pour créer son entreprise, Pierre a fait à la chambre des métiers une formation qui est obligatoire, comme pour tout artisan qui s'installe.

Il a suivi également une formation en gestion pour apprendre à créer son projet : en effet la partie administrative est complexe. Ces formations ont l'avantage d'être assurées par d'anciens

professionnels qui savent passer en revue les pièges à éviter, et les désillusions possibles.

**Bref Info (BI) : Pourquoi créer votre entreprise, malgré les difficultés connues : crise, charges ?**

Pierre : Pour avoir la possibilité de prendre le temps nécessaire de réaliser les chantiers correctement, et de garder un contact humain.

Etre seul permet une souplesse au niveau de l'activité pour organiser les chantiers selon les obligations de la météo ou de la mécanique.

C'est aussi la satisfaction de travailler sur son lieu de vie sans trop s'en éloigner. Le périmètre de mon activité correspond à celui de la CCMP (Communauté de communes des Monts du Pilat).

**BI : Quelles sont les principales charges de travail en dehors du temps sur les chantiers ?**

P : Une bonne partie du temps est utilisée pour l'entretien du matériel et les réparations. Le matériel est le patrimoine de l'entreprise, il est précieux. Il est préférable d'avoir quelques compétences en mécanique.

**BI : Qui sont vos clients ?**

P : Essentiellement des particuliers, mais aussi des entreprises et des collectivités.

**BI : Comment se passent les rapports avec les clients ?**

P : Pour la grande majorité, ils sont excellents.

**BI : Quels sont les types de chantiers ?**

P : Pour les communes, il s'agit d'entretien de réseaux d'eau potable, de réparations de fuites et de prolongations de réseaux.

J'ai aussi un contrat de déneigement avec la commune de Thélis-la-Combe, qui fournit l'étrave et les chaînes. De mon côté, mon camion est affecté tout l'hiver exclusivement à cet usage.

Cette activité me permet de ne pas avoir à descendre travailler dans la plaine, quand il y a de la neige dans le Pilat. Je préfère rester sur mon secteur.

Pour les particuliers, c'est surtout des assainissements individuels (fosses septiques), du terrassement pour des constructions ou rénovations de maison, ou de l'aménagement paysager (enrochement,...).

**BI : Quelle est la part de travail administratif ?**

P : Le travail pour un chantier est d'abord la prise de rendez-vous, puis la prise de mesures, ensuite une proposition de devis avec explications, la commande de matériaux, la réalisation du travail, et enfin la facturation.

La partie administrative est importante, elle représente une grande partie de mes soirées. Au départ, c'était la moitié de mon temps de travail. Maintenant moins, je commence à trouver un équilibre dans mon fonctionnement.

J'arrive aujourd'hui à prendre deux semaines de vacances par an.

**BI : Quels contacts avez-vous avec les autres corps de métiers ?**

P : Avec les autres artisans de la communauté de communes, on essaie de travailler en réseau. Quand un client est satisfait de l'un d'entre nous, il demande conseil pour d'autres professionnels.

**BI : Où en est votre carnet de commande ?**

P : Pour le moment j'ai beaucoup de travail et c'est difficile de faire attendre les gens.

**BI : Quelles sont vos joies ?**

P : C'est partir travailler en ayant vue sur les Alpes le matin et rentrer le soir en voyant le coucher de soleil.

C'est aussi la possibilité de gérer mon temps, même si je travaille souvent six jours sur sept .

Si je compare avec le travail que je faisais en entreprise, j'ai la satisfaction de quitter les chantiers en ayant pris le temps de bien finir. J'apprécie les transformations permises par mon travail lorsque je quitte mon chantier.

J'aime découvrir de nouveaux endroits, tout en restant près de mon domicile, j'apprécie de vivre et travailler ici.

Planter des arbres me plaît, c'est ma manière à moi d'absorber le carbone émis par mes engins.

Michèle PEYRON



# Infos Mairie

## Remplacement de la conduite d'eaux pluviales

Avec le temps, la conduite d'eaux pluviales passant par la rue Charles-Exbrayat avait fini par être abîmée au point qu'une importante excavation s'était produite sur le côté Sud de cette rue.

Les investigations alors réalisées ont permis de constater qu'il était absolument nécessaire de remplacer la conduite sur toute la longueur de la rue depuis la route des Palais jusqu'à la route départementale.

Les travaux correspondants, effectués par l'entreprise Bonnet TP dont l'offre était la mieux-disante, autrement dit la plus économiquement avantageuse en tenant compte à la fois des prestations proposées et du prix demandé, ont malheureusement duré plus longtemps que prévu. Mais comme tout a quand même une fin, ils devraient avoir été terminés au



plus tard dans les tout premiers jours de décembre.

Si les trottoirs et bas-côtés auront été remis dans leur état précédent, cela ne devrait être que provisoire. Il y a en effet des projets d'amélioration plus ambitieux, mais ceux-ci font partie d'un aménagement plus global du bourg. Nous aurons l'occasion de vous en reparler.

Louis BESSON

## Comment être informé des actualités à Tarentaise ?

Tout d'abord, n'oubliez pas que le **site Internet de la commune** est très fréquemment mis à jour et qu'il regorge d'informations intéressantes. Il **mérite assurément votre visite**. Aussi, n'hésitez pas à le consulter : <http://www.tarentaise-pilat.fr/>

Vous avez aussi la **possibilité de recevoir chez vous les comptes rendus des conseils municipaux ainsi que d'autres informations, en particulier lorsqu'il y a des situations exceptionnelles** : coupures d'eau par exemple. **Si vous êtes intéressés, faites-le-nous savoir** par simple courrier électronique envoyé à [mairie.tarentaise@wanadoo.fr](mailto:mairie.tarentaise@wanadoo.fr) ou en le signalant à la secrétaire de mairie.

**Attention** : suite à un problème informatique, **nous avons perdu toutes les adresses des personnes nous ayant fait cette demande par le passé**. Si vous voulez à nouveau recevoir les informations, **il vous faut impérativement renouveler votre demande**.

## Élections, inscrivez-vous !

C'est très simple. Il vous suffit de venir en personne pendant les heures d'ouverture du secrétariat de mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois. Vous remplirez le formulaire qui vous sera remis sur place et le tour sera joué.

Une occasion de la dernière chance sera même offerte aux retardataires samedi 31 décembre de 9h à 11h30. Ne la laissez pas passer ! Après le 31 décembre 2016, il sera trop tard pour espérer voter en 2017.

### Rappel des dates d'élections

Présidentielles : 23 avril et 7 mai  
Législatives : 11 et 18 juin

## État civil

### Mariage

Lauriane BLACHON et Sélim SOUSSI, le 15 octobre 2016

### Naissance

Camille GAILLARD, le 30 juin 2016

### Décès

Marie Joséphine PASCAL  
décédée à SAINT-HÉAND,  
le 19 juillet 2016

## Services de la mairie

Ils sont ouverts les mardis, mercredis, vendredis de 14h à 16h et samedis de 9h à 11h30

Tél. 04 77 20 40 98

Fermeture d'été du secrétariat : se renseigner en mairie ou sur [www.tarentaise-pilat.fr/](http://www.tarentaise-pilat.fr/)  
Pour tout urgence joindre le 06 40 94 05

# Vie de l'école

## Des nouvelles de l'Association des Parents d'Élèves

L'année scolaire a commencé. L'APE a repris ses manifestations.



Lors de l'AG du 21 septembre 2016, le bureau a changé de trésorière. Suite à la démission de Mme BONY Elise, c'est Mme MICHELS Marine qui a pris le relais. Un grand merci à toutes les 2.

Un grand nombre de familles (27 sur 32) sont déjà à jour de leur cotisation. (5€)

L'argent récolté **pour tous les enfants intégralement** l'intervenant musique tout au long de l'année, ainsi que les sorties au théâtre ou à l'opéra organisées par les enseignants.

La vente de brioches a eu lieu le dimanche 6 novembre, dans une météo bien froide. Toutes les brioches ont été vendues (toutes nos excuses à ceux qui n'en ont pas eu...) grâce aux nombreux parents présents, que nous remercions ici chaleureusement. Merci aussi aux habitants de

Tarentaise et du Bessat pour leur accueil.

Un spectacle **gratuit et ouvert à tous** a eu lieu le vendredi 25 novembre, grâce aux APE de Tarentaise et du Bessat, et en lien avec la bibliothèque, que nous remercions sincèrement pour leur grand soutien !

Les Colporteurs de rêves ont mis le feu à la salle des fêtes de Tarentaise. Après un spectacle sans temps mort, ils ont organisé une farandole géante, où parents et enfants ont joué le jeu. Ce spectacle a attiré bon nombre de spectateurs et les retours semblent très positifs.

Les ventes de pizzas à chaque veille de vacances sont reconduites : voici les prochaines dates vendredi 16 décembre, 18 février et 14 avril, et peut-être une dernière date à déterminer.



**NOUVEAUTÉ.** Vente de gâteaux des rois le vendredi 6 janvier 2017, sur commande. Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous envoyer un mail sur : [ape.tarentaise@gmail.com](mailto:ape.tarentaise@gmail.com) ou laisser un message avec vos coordonnées, dans la boîte de l'APE qui se situe devant l'entrée de l'école maternelle.

Le carnaval aura lieu le vendredi 10 février 2017, vers 18h-18h30 devant la mairie. Scène ouverte à tous, petits et grands. Comme les autres années, nous sollicitons les parents des petits pour nous confectionner des préparations sucrées, et salées pour les grands. Vente de vin chaud, bière, jus de fruits.

La vente de fleurs aura lieu le vendredi 19 mai, de 16h30 à 19h, et le samedi 20 mai 2017 de 9h à 12h.

Un projet de repas de fin d'année, comme l'an passé, fin juin début juillet est en cours de réflexion.

Nous vous souhaitons de passer un bel hiver, et de bonnes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux à tous pour



# Culture

## Bibliothèque

La bibliothèque de TARENTEISE poursuit sa route auprès des lecteurs et des élèves de l'école du village.



Onze bénévoles, dont six de la bibliothèque, interviennent pour les TAP lecture et jeux les lundis des deux premiers trimestres.

Comme chaque année, les classes sont accueillies toutes les trois semaines pour des lectures et emprunts de livres.

La bibliothèque a organisé une expo-vente les 18-19-20 novembre 2016 en partenariat avec la librairie CROQUELINOTTES (Albums enfants, romans et documentaires enfants et jeunes) et la librairie DES BULLES ET DES HOMMES (BD adultes, jeunes, enfants).

Les deux classes de l'école ont été accueillies le vendredi après-midi : lectures par Nicole et Marie-Odile et découverte des albums et BD proposés par les deux librairies.

Beaucoup de personnes se sont déplacées, venant de Tarentaise, Le Bessat, Saint-Etienne.

Nous avons vendu autour de 200 livres dont de nombreux albums et romans jeunesse mais les BD

Adultes ont eu aussi leur succès. Le produit des ventes nous permet d'améliorer le budget bibliothèque pour l'achat de nouveautés.

Les lecteurs, suite à un courrier bibliothèque, ont fait diverses suggestions d'acquisitions. Nous y répondrons dans la mesure de nos moyens.

La bibliothèque a participé financièrement au spectacle « les colporteurs de rêves », le 25 novembre 2016 en partenariat avec les APE de Tarentaise et du Bessat.

### LA BIBLIOTHÈQUE



# Services à la personne

## L'ADMR recrute

Au regard de l'activité qui ne cesse d'augmenter, l'ADMR de Saint-Genest Malifaux est à la recherche de personnel pour ses services d'aide à domicile et également à la recherche de nouv(eau)xelles bénévoles.

Nous vous rappelons que l'ADMR propose les services suivants :

- ◆ Aide aux familles (grossesse, naissance, maladie de l'enfant, maladie des parents...),
- ◆ Aides aux personnes âgées et handicapées,
- ◆ Garde d'enfants,
- ◆ Service qualité de vie (ménage, repassage),
- ◆ Portage de repas et filien.

Si vous êtes intéressé(e), merci de nous contacter à l'adresse suivante :

*ADMR de Saint-Genest Malifaux, 9 place Maréchal Foch, 42660 Saint-Genest Malifaux.  
Tél : 04 77 51 21 49*

*Horaires d'ouverture au public :  
- le lundi après-midi  
- le jeudi matin*



# Cérémonie du 11 novembre



Un public fidèle, bravant cette année les bourrasques de vent et le froid. La nouveauté est venue du côté de la jeunesse, puisque sur notre proposition, cinq jeunes filles de l'école ont lu des lettres de poilus.

Elles ont préparé ce travail avec Mme Cécile Blineau la directrice qui assure l'enseignement de l'histoire, et étaient accompagnées le jour J par leur maître M. Olivier Meloux et leurs parents.

Les textes avaient été choisis pour retracer la guerre dès le départ jusqu'en 1918, ils évoquaient bien les conditions de vie inhumaines de ces soldats qui se sont battus pour que notre pays reste libre, mais pointaient aussi l'amertume de ceux de retour au front après leur permission, qui n'avaient trouvé auprès de la population qu'indifférence et ignorance quant à leur sort.



Merci beaucoup à (de gauche à droite) Maeva, Tess, Annette, Candice et Elsa, pour leur talentueuse participation.

Michèle PEYRON

# Sports

## Une Vice-championne du monde habite Tarentaise

Jeannette Garnier habite notre village depuis bientôt 40 ans. Elle vient de se distinguer par une 2<sup>ème</sup> place parmi les Séniors Plus aux championnats du monde de tennis, qui se déroulaient du 10 au 24 septembre dernier à Umag, en Croatie.

L'équipe a terminé derrière les Etats Unis, et en 3<sup>ème</sup> position, se trouvait l'Allemagne.

L'équipe a battu la Finlande, la Suisse, la Grande Bretagne, et l'Allemagne. En compétition en individuel, la semaine suivante, Jeannette a obtenu là aussi une médaille d'argent.

La catégorie Senior Plus concerne les plus de 75 ans, 75 ans que Jeannette avoue sans aucun trouble.

Jeannette a été professeure d'EPS (éducation physique et sportive) au lycée du Portail Rouge devenu depuis le lycée Jean Monet, elle exerça également un temps au lycée Honoré d'Urfé.

### « Le sport, sa passion »

Comme elle le dit elle-même, j'ai toujours besoin d'avoir une activité physique. En dehors du tennis, Jeannette pratique le VTT, la randonnée et le ski de fond qui font pour elle office d'entraînement et quand elle ne fait ni l'un, ni l'autre, elle cultive son jardin, ce qui la maintient en forme.

Jeannette pratique le tennis en compétition, depuis l'âge de 35 ans. Elle a été, au départ, championne de la Loire et du Lyonnais, puis en équipe de France, sélectionnée à Roland Garros. Jeannette regrette cependant que notre



Jeannette, au centre sur la photo, en compagnie de ses partenaires de l'équipe de France.

région où le foot domine, soit si peu attachée au tennis.

Jeannette dans sa catégorie, préfère s'exercer dans d'autres pays européens, pour croiser des adversaires qu'elle ne connaît pas, c'est plus stimulant. Il y a très peu, voire pas de compétiteurs en Senior Plus, sur la région.

Pour son périple en Croatie, aux championnats du monde, Jeannette était avec l'équipe de France qui prend en charge ses frais de transport et d'hébergement, ce qui n'est pas le cas pour les autres déplacements.

Les compétitions se font sur toute l'année : d'ici février, Jeannette sera présente en Allemagne, à Menton et à Paris.

### La terre battue, son terrain de prédilection

Jeannette apprécie de jouer sur la terre battue, d'ailleurs, « c'est toujours le cas pour les vieux » dit-elle, c'est plus raisonnable

pour nos articulations.

Jeannette joue en simple ou en double, elle n'a pas de préférence particulière, même si elle dit se réjouir de jouer en double, ce qui n'est pas courant : elle trouve que c'est plus de motivation et moins de stress.

Pas de préparation particulière, si ce n'est une moyenne de 4 heures de tennis par semaine, et une alimentation raisonnable.

Jeannette entretient sa forme en jouant régulièrement avec une amie depuis 8 ans.

La vétérante des Senior Plus a 94 ans, elle est française : Jeannette a donc encore de belles années devant elle !

Merci à elle de nous avoir fait partager ce moment de gloire qui rejailit un peu sur notre village.

Nous lui souhaitons une belle continuation.

# Sports & loisirs

## Club omnisports de Tarentaise



C'est encore une belle saison qui a démarré pour le COT !

Les séances enfants du samedi affichent complet ! Nous avons fait le maximum pour accueillir le plus grand nombre et remercions les parents qui se sont engagés pour encadrer les 4 groupes d'enfants de 5 à 12 ans.

Le cycle VTT est terminé et en attendant la neige et le ski, roller, marche nordique et course d'orientation ont pris le relais...

Du côté adultes, les cours de

gym sont aussi complets avec un grand succès pour le Pilates du samedi matin avec Géraldine.

Les adhérents amateurs de ski se retrouveront à Autrans pour le traditionnel WE d'hiver le 21/22 janvier 2017.

Les équipes d'organisation du Trail et de la Tarentaisienne sont déjà à pied d'œuvre et vous rappellent ces deux dates : Trail 21 mai et Tarentaisienne VTT 11 juin.

Nous vous accueillerons avec plaisir pour participer ou nous

aider le jour J comme chaque année...

Enfin, à travers ce bref info, le COT souhaite à tous les Tarentais un hiver très enneigé...

Et bien sûr, de belles fêtes de fin d'année !

Toutes les informations du COT : <http://www.cot-tarentaise.fr/>

Vous pouvez aussi nous joindre sur le mail : [cotarentaise@gmail.com](mailto:cotarentaise@gmail.com)

# Loisirs

## C'est quoi l'association Tarentaise Jeux ?

Au départ, elle a été créée pour regrouper les personnes aimant jouer aux jeux de sociétés, qui souhaitent rencontrer d'autres joueurs et surtout découvrir de nouveaux jeux. Non, nous ne jouons pas à "La bonne paye" ou au "Monopoly" !



### Ah ? Et on fait quoi alors ?

Eh bien, pour commencer, on passe une excellente soirée ! Et puis on joue...

Il y a de tout : des jeux d'ambiance (QUITTE OU DOUBLE, CONCEPT, DIXIT, COMPATIBILITY, DUPLIK), des jeux rapides et amusants (PAPAYOO, BAZAR BIZARRE, CRAZY CUP, COLOR ADDICT), il y a des jeux un peu plus stratégiques (FIVES TRIBES, TERRA MYSTICA...) ou des jeux de chance (arriverez vous à construire votre MINIVILLE le premier) et puis qui sème les haricots de BOHNANZA, récolte la thune ! Ou encore pour les plus jeunes LOONY QUEST (sur le principe d'un jeu vidéo...)

Oserez vous franchir la porte du manoir hanté de MYSTERIUM, devenir médium pour élucider une mort suspecte ? Peut-être préférerez vous endosser la blouse d'un médecin, d'un scientifique..., pour sauver le monde des épidémies qui l'envahissent en jouant à PANDEMIE... Sinon vous pouvez essayer de vous emparer du plateau de jeu BLOKUS en posant toutes vos pièces et tenter de bloquer les autres.

Ne parlons pas de QWIRKLE, impro-nonçable mais inoubliable...

Sans oublier les grands favoris : SEVEN WONDERS, AUGUSTUS, AVENTURIERS DU RAILS, SPLENDOR...

Ainsi, même si l'année a commencé, il n'est pas trop tard pour venir tester les soirées jeux. Entre amis, ou en famille, nous serons heureux de vous accueillir pour vous faire découvrir l'un de nos jeux de sociétés. Plus d'une cinquan-

taine vous sont proposés !!! Et bientôt, d'autres nouveautés...

Cela vous intéresse ? Demandez notre liste de jeux et les présentations de chacun :

[tarentaise.jeux@gmail.com](mailto:tarentaise.jeux@gmail.com)

Rendez vous les premiers vendredis de chaque mois à 20h30, salle de la mairie (soit les 6/01, 3/02, 3/03, 7/04, 5/05, 2/06).

Rappel : à partir de 8 ans, entrée à 2 euros. Possibilité d'abonnement à l'année...

Vous ne pouvez pas venir ? Pas de soucis, les jeux peuvent venir chez vous ! Avec un "abonnement location" vous pourrez les emprunter une semaine...

### Et les plus jeunes, ils ne jouent pas ?

Bien sûr que si ! Une fois sur deux les lundis de 15h30 à 16h30 (TAP), les maternelles/CP ont un atelier "LECTURE ET JEUX". Les bénévoles de la bibliothèque viennent aider à animer la séance : un groupe de lecture et un groupe de jeux.

De nombreux jeux ludiques sont

proposés : pour les plus petits, cela permet de s'amuser tout en approfondissant la maîtrise des couleurs, de la numération... C'est aussi l'occasion d'apprendre à écouter une règle et la respecter, jouer chacun son tour, lancer un dé, ce qui n'est pas forcément évident pour tous... D'où l'intérêt de jouer !

Il y a aussi des jeux de rapidité, de mémoire (sous différentes formes pour éviter de les traumatiser avec le memory !), et tout en commençant en douceur quelques jeux de stratégie, de prise de risques...

L'autre quinzaine, les enfants créent leurs propres jeux, pions en pâte à sel, peinture, coloriage, collage, gommettes pour repartir à la fin de l'année avec une boîte de 6 jeux...

Là encore, l'association possède tout un tas de jeux (à partir de 3 ans) qui peuvent être loués ! Vous pouvez également être conseillé pour de futurs achats (anniversaire, Noël...).

Remarque : nous profitons de cette parution pour remercier toutes les personnes qui viennent aider à encadrer les enfants...

### Autre chose ?

Avec l'association Tarentaise Amitiés, nous proposons aussi des soirées coïncide ou tarot. Que vous soyez jeune joueur ou habitué, tout le monde s'amuse. Toutes les tranches d'âge sont d'ailleurs représentées ! L'esprit est très convivial...

Rendez vous les vendredis "veille de vacances solaires" à 20h30, salle de la mairie (soit les 16/12, 17/02, 14/04, 7/07).

Pensez à apporter vos jeux, jetons et tapis !

# Un dimanche à la chasse

Dans de nombreux départements le 3<sup>e</sup> dimanche d'octobre une journée intitulée un dimanche à la chasse est organisée par les sociétés de chasse volontaires.

L' idée est de faire connaître le monde de la chasse aux autres utilisateurs de la nature. Pour la 3<sup>ème</sup> année l'ACCA y participe.

Cette journée a eu lieu le 16 octobre avec la participation de 5 non-chasseurs dont madame le maire de la commune.

Une battue au grand gibier a été organisée. Des chevreuils et sangliers ont été vus ou tirés. Un chevreuil a été prélevé.

La battue terminée, tous les participants se sont rendus au local pour un compte rendu de



la matinée et partager le verre de l'amitié. Pour clore cette matinée de chasse, le repas a été

pris en commun avec les participants de cette journée.

André BLACHON

## Un dimanche à la chasse : un maire raconte

Le 16 octobre dernier, la Fédération Départementale des chasseurs de la Loire a organisé, avec le concours des associations locales qui le souhaitent, une journée de sensibilisation proposant ainsi aux non-chasseurs de s'immerger, pour un dimanche, au cœur de la chasse communale.

Nous étions cinq non-chasseurs inscrits. Après un petit-déjeuner convivial, chacun des participants a été pris en charge par un groupe de chasseurs, muni d'un gilet de sécurité. André Blachon qui pilotait notre groupe, nous a renseignés sur les consignes transmises avant le départ. Il nous a également donné des explications sur la nécessité de prélever des animaux afin de réguler la population, ainsi que sur l'organisation du déroulement d'une battue. Il

nous a enfin familiarisés avec les traces de divers gibiers, le « coucher » des sangliers, le comportement des animaux, le travail de repérage des chiens, la présence de postes matérialisés pour permettre la sécurisation des tirs. Personnellement, c'est un monde que je ne connaissais pas. En tant que maire, je suis bien consciente qu'un contrôle des animaux sauvages est nécessaire et seuls les chasseurs peuvent intervenir pour réguler certaines espèces dont la prolifération représente un danger et/ou une nuisance pour la circulation sur les routes et pour les exploitations agricoles. J'ai pu constater également une très bonne connaissance des milieux de la faune et la flore.

Au retour de la chasse, un bilan des différents groupes a été réalisé autour du verre de l'amitié. Tous les participants non-

chasseurs ont reconnu avoir beaucoup appris au cours de cette journée et porté un autre regard sur le monde de la chasse.

Personnellement, je suis bien consciente qu'il existe des problèmes concernant la chasse au niveau national mais localement, je constate que nos représentants sont des personnes avec qui nous pouvons dialoguer et qui respectent leurs engagements. Et je reste profondément persuadée que les solutions pour optimiser le partage de notre environnement ne pourront voir le jour qu'à travers un dialogue constructif.

Je tiens à remercier l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Tarentaise et tout particulièrement son président André Blachon qui a pu, à travers cette journée permettre aux participants de se faire une idée plus précise des évolutions de la chasse.

Evelyne ESTELLÉ

# À vos agendas 2017

## JANVIER

**6.** Vente de galettes dans le village (APE) et soirée jeux salle de la mairie (TARENTEISE JEUX)

**7.** Cérémonie des vœux salle communale (MUNICIPALITÉ) et repas des plus de 60 ans salle communale (MUNICIPALITÉ)

**15.** Matinée « cochon » (VIEUX FRÊNE)

**22.** Loto salle communale (TAD)

## FEVRIER

**3.** Soirée jeux salle de la mairie (TARENTEISE JEUX)

**10.** Soirée carnaval scène ouverte extérieur ou salle de la mairie (APE) et karaoké (VIEUX FRÊNE)

**17.** Vente de pizzas (APE) et soirée coinche tarots salle de la mairie (TARENTEISE AMITIÉS - TARENTEISE JEUX)

## MARS

**3.** Soirée jeux salle de la mairie (TARENTEISE JEUX)

**4.** Repas (TAD)

**19.** AG de l'ACCUF à la Valla en Gier

**28.** AG TARENTEISE AMITIÉS salle de la mairie

## AVRIL

**1.** Soirée bleue 11 ans du VIEUX FRÊNE

**7.** Soirée jeux salle de la mairie (TARENTEISE JEUX)

**14.** Vente de pizzas (APE) et soirée coinche tarots salle de la mairie (TARENTEISE AMITIÉS - TARENTEISE JEUX)

**22.** Fête de la bière (TAD)

**23.** 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles

## MAI

**1.** Journée du cassoulet (VIEUX FRÊNE)

**5.** Soirée jeux salle de la mairie (TARENTEISE JEUX)

**7.** 2<sup>ème</sup> tour des élections présidentielles

**19.** Karaoké (VIEUX FRÊNE)

**19 & 20.** Vente de fleurs (APE)

**21.** Trail de Tarentaise (COT)

## JUIN

**2.** Soirée jeux salle de la mairie (TARENTEISE JEUX)

**4.** AG ACCA salle de la mairie

**9.** Quizz dansant (VIEUX FRÊNE)

**10.** Marche lecture avec les Bonheurs d'Exbrayat

**11.** La Tarentaisienne (COT)

**11 & 18.** 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour des élections législatives

## JUILLET

**1.** Double concert (VIEUX FRÊNE)

**7.** Vente de pizzas (APE)

**15 & 16.** Tournoi de pétanque (TAD)

**22 & 23.** Ball trap (ACCA)

## BREF INFOS n° 48 - Décembre 2016

Directeur de publication Evelyne ESTELLE • Comité de rédaction : Christian BUFFET, Louis BESSON, Michèle PEYRON, Jean-Louis DURSAPT • Photos : Mairie - Associations - Tirage 320 exemplaires - Impression : Imprimerie Copyspace